

Le compostage au jardin

Composter, mais pour quoi faire ?

Saviez-vous que près de 30% des déchets contenus dans votre sac poubelle sont des déchets de cuisine que l'on peut composter ? Epluchures, restes de repas, fruits et légumes abîmés, coquilles d'œufs, marc de café... autant de richesses pour votre composteur !

Concrètement, cela veut dire qu'un tiers des déchets de votre poubelle d'ordures ménagères pourraient être évités !

Composter ses déchets permet de produire son propre engrais et nourrir son jardin naturellement.

A l'heure où l'on parle de baisse de la biodiversité et de la fertilité des sols, il est temps d'agir à notre échelle ! Tous ces déchets organiques méritent de retourner à la terre, le mieux étant dans votre propre jardin ! Et si en plus, vous pouvez réduire les déchets traités par votre collectivité, alors tout le monde est gagnant !

Quand on possède un jardin, y installer un composteur est le premier geste que l'on peut faire pour réduire ses déchets. C'est facile et le résultat est très satisfaisant.

Comment ça marche ?

Il existe différentes façons de composter au jardin, en bac ou en tas. Vous pouvez construire votre propre bac ou contacter le service déchets de votre communauté de communes.

Installez-le à même le sol, dans un endroit accessible, à l'ombre de préférence. Déposez dedans vos déchets organiques en équilibrant les déchets secs et humides, brassez régulièrement. Au bout de quelques mois, vous obtiendrez du compost prêt à utiliser dans votre jardin !

Une grande partie de vos déchets de cuisine et de jardinage peuvent être mis dans le bac à compost :

- Déchets de cuisine : épluchures, pain rassis, essuie-tout, filtres et marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, restes de repas, fruits et légumes abîmés...
- Déchets de jardin : feuilles, fleurs fanées, branchages (pas plus gros que 5 mm de diamètre et en petits morceaux), écorces...

Vous avez peur de ne pas y arriver ?

Si vous avez des doutes ou des interrogations, il existe un réseau de personnes qui peuvent vous former et vous conseiller : les Guides Composteurs ! N'hésitez pas à contacter le SYTRAD (04 75 57 80 00) pour poser toutes vos questions et trouver des solutions.

Pensez également à questionner votre entourage et vos voisins, les meilleurs conseils viennent parfois de l'autre côté de la haie !